

Agricultures familiales, quelles caractéristiques ?

**Bref retour sur des traits marquants des agricultures africaines et des concepts s'y rattachant.
Les auteurs illustrent aussi les capacités d'adaptation et d'innovation des agriculteurs familiaux.
(J.-F. Bélières, P.-M. Bosc, B. Losch¹)**

Agricultures africaines, quelques caractéristiques

Les agricultures africaines reposent souvent sur le foyer familial pour la mobilisation du travail, avec un recours à des mécanismes d'entraide (impliquant la mobilisation de ressources monétaires pour les repas et autres « cadeaux » lors des chantiers) et/ou au travail salarié complémentaire.

Elles sont structurées sur la base de tâches plus ou moins spécialisées, mais une

spécialisation exclut rarement toute autre production ou toute autre source de revenu para ou extra-agricole.

Elles sont impliquées dans des échanges et liées au marché à des degrés divers via leurs ventes de produits ou de travail. Aussi, peu échappent aux lois de l'économie marchande. Le mythe des exploitations agricoles africaines fondées sur l'autoconsommation – si tant est qu'il ait jamais existé – doit être réfuté comme représentation des agricultures africaines actuelles.

Elles évoluent vers des systèmes combinant des activités agricoles ou non et où des

transferts familiaux liés aux migrations occupent un rôle croissant et souvent majeur et où le milieu rural d'origine n'est qu'un pôle parmi d'autres.

Agriculture(s) familiale(s)

L'agriculture familiale correspond à une forme de production qui se caractérise par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, c'est à dire sur le choix

des activités, l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine (Cirad-Tera, 1998)³. Ce type d'agriculture, qui fournit la majeure partie de la production agricole mondiale, revêt une place centrale dans les pays « des Suds » dans la mesure où il joue un rôle essentiel en matière d'emploi. Compte tenu de la diversité des formes d'organisation sociale et des situations locales, il revêt par ailleurs une grande diversité, nous pouvons donc parler des agricultures familiales.

« Agriculteur familial » ou « Producteur » ?

Un producteur se caractérise par la mise en œuvre d'une fonction de production - pour le marché, de manière implicite - sans préjuger de l'organisation que prend cette production. Aussi, la notion de « producteur rural » renvoie à une réalité hétérogène :

- est producteur un chef d'exploitation familiale impliqué directement avec son ménage dans la production ; est également producteur un membre de l'unité familiale de production qui dispose d'une certaine autonomie pour développer une activité de production dont il gère les investissements et les produits (cas des femmes et des jeunes non mariés par exemple)

- est producteur un chef d'entreprise, propriétaire des moyens de production et des résultats, absentéiste du lieu de production, se préoccupant surtout (éventuellement par une gestion déléguée) du rendement de son patrimoine et de son capital investi ;

- est producteur un agriculteur sans terre ayant recours à la location de parcelles.

L'utilisation de l'appellation « producteurs ruraux » peut donc amener à mettre sur le même plan des agents économiques fort inégalement dotés en moyens de production et avec des stratégies d'action très différentes.

Efficacité économique, capacité d'innovation et d'adaptation au marché des exploitations familiales. Le cas du delta du fleuve Sénégal

L'aménagement hydro-agricole du delta du fleuve Sénégal avait pour objectif de créer un secteur agricole « moderne » basé

sur de grandes entreprises agricoles. Dans les faits, les mesures mises en œuvre dans le cadre de l'ajustement structurel, avec notamment la libéralisation de l'accès aux facteurs de production, ont d'abord permis la brève émergence d'entreprises agricoles dotées de superficies et capitaux importants ayant recours à la main-d'œuvre salariée et une forte dépendance vis-à-vis des matériels agricoles et intrants importés. Mais, avec l'ouverture des frontières, le resserrement du crédit et la dévaluation du franc CFA, la plupart d'entre-elles s'est rapidement effondrée, enregistrant des pertes importantes, et fut contrainte d'abandonner les activités.

Parallèlement, les réponses des exploitations agricoles familiales aux mutations économiques et institutionnelles ont été marquées par :

- une amélioration de la productivité des intrants (avec par exemple une forte réduction de la quantité d'urée utilisée) ;
- une meilleure gestion de l'itinéraire technique (meilleur respect du calendrier cultural) ;
- une utilisation plus intensive de la main-d'œuvre permettant un rééquilibrage travail / capital.

Cette évolution s'est notamment traduite par :

- une augmentation de la production par unité de surface ;
- un accroissement (en franc CFA courant) et un assainissement du revenu global des agriculteurs (réduction de la part du revenu constituée à partir des impayés : crédits non remboursés, redevance hydraulique non payée) ;
- une amélioration (en franc courant) du revenu des petites exploitations, un maintien pour les moyennes exploitations et une baisse significative pour les plus grandes exploitations qui étaient celles qui bénéficiaient le plus des subventions indirectes (non remboursement du crédit ou non paiement de la redevance).

Par ailleurs, pour faire face aux défaillances des marchés, les agriculteurs, à travers leurs organisations, ont recentré leurs fonctions (internalisation progressive de certaines fonctions comme la production de semences ou la transformation du paddy) engrangeant ainsi des parts de marges et réduisant les comportements opportunistes de leurs clients et fournisseurs.

Au bilan, l'agriculture familiale a su apporter des réponses adaptées et améliorer la productivité de leurs facteurs de production. Les exploitations familiales de taille plus petite ont fait preuve de la plus forte capacité d'adaptation au nouveau contexte et ont pris le relais des grandes structures qui, malgré les subventions dont elles disposaient, n'auront été qu'éphémères.

Capacité de l'agriculture familiale à répondre favorablement à un environnement incitatif. Le cas de l'Office du Niger au Mali.

Dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali, le pouvoir colonial français a engagé pendant l'entre-deux-guerres la réalisation d'un grand périmètre irrigué destiné à produire du coton pour les besoins de la métropole. La zone devait devenir un pôle de développement économique et social grâce à la promotion d'une agriculture modernisée et intensive calquée sur les modèles européens. De 1932 jusqu'à la fin des années 1980, la production agricole et agro-industrielle est cependant restée bien en-deçà des objectifs et des attentes. Plusieurs modes de production y ont été testés au gré des politiques et des gouvernements. Après cinq décennies d'échecs, les indicateurs socio-économiques se sont enfin améliorés, avec une croissance rapide des produits agricoles et d'élevage, supérieure à celle de la croissance démographique pourtant élevée du fait de l'arrivée de migrants.

Cette réussite est à porter au crédit de nombreux acteurs et à une conjonction de plusieurs facteurs, mais, ce succès est avant tout celui d'une agriculture familiale qui a su répondre efficacement aux améliorations de l'environnement institutionnel et économique en adoptant des modes de mise en valeur du domaine aménagé intensifs et compétitifs et en développant des systèmes de production performants basés sur une riziculture intensive en travail avec un recours important à la traction animale. ■

*Éléments rassemblés
par Anne Lothoré*

¹ Références : Béliers J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., 2002, *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?* Séminaire « Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux », Ouagadougou, 19-21 mars 2002, 38 p. IIED Programme Zones arides, n°113. Disponible aussi en anglais: *What Future for West Africa's Family Farm in a World Market Economy*, october 2002. iied.org

² CIRAD-Tera, 1998, *Agricultures familiales*. Atelier de travail, 2 et 3 février 1998, Montpellier, Cirad, 72 p.